

# MAIRIE DE VIMORY

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

sous la présidence de Mme BASCOP Valérie, Maire

23 juin 2022

**Etaient présents** : Mme BASCOP Valérie, Mme ANDRE Béata, Mme COGNET Jacqueline, M COLLARD Laurent, Mme COUSIN Dominique, M DUMAS Denis, Mme JAHIER Pascale, M LETELLIER Vincent, M MASSON Christophe, Mme METIER Françoise et M VOLFF Jean-Claude. (11)

**Etaient absents excusés** : Mme KACZMAREK Anne Marie, M CHAMPION Patrick, Mme CHAPIER Myriam, M POGER Sébastien. (4)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** la création d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour une durée hebdomadaire de 35 heures et **adopte** la modification du tableau des effectifs.
- **Approuve** la convention pour l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation de travaux de génie civil communs et **autorise** Mme le Maire à signer la convention.
- **Accepte** le versement de l'indemnité de surveillance aux enseignants chargés d'accompagner les élèves en classe de découverte et **autorise** Mme le Maire à signer les mandats de paiement.
- **Approuve** les divers règlements : city stade, restauration scolaire et garderie en y apportant quelques petites modifications.
- **Approuve** la présente convention de mise à disposition de mise à disposition pour l'implantation d'une ligne électrique et convention de servitude pour la pose d'une armoire de coupure.
- **Décide** de fixer la participation pour les frais de scolarité hors Agglomération Montargoise à 1 000 € par enfant inscrit en maternelle.
- **Décide** l'adhésion au Comité National d'Œuvre Social à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- **Décide** de mettre en place le Compte Epargne Temps et **autorise** Mme le Maire à effectuer la saisine du Comité Technique Paritaire pour avis avant la délibération de validation.
- **Approuve** le versement d'une subvention à la coopérative scolaire de la maternelle pour les jeux de Noël et **décide** d'effectuer un virement de crédit de 760 €.

Fait à Vimory, 23 juin 2022

Le Maire

